

Bilan de compétences

ITER AGIR

*Un chemin de mille lieues commence
toujours par un premier pas.*
Lao Tzu

Durée d'un bilan

Le bilan dure 24 heures échelonnées sur une période d'environ 2, 3 mois dont :

- 15 à 18 heures d'entretien face à face, selon vos besoins
- un temps de travail personnel de recherches et d'enquêtes

Modes de financement

- Financement par le biais de l'OPACIF ou OPCA, FONGECIF, AFDAS, UNIFAF, UNIFORMATION, AGEICIF, OPCA2, MEDIAFOR, FAF SS, etc.
- Financement par un DIF
- Financement par le plan de formation de votre entreprise
- Financement personnel

UN BILAN DE COMPÉTENCES EST UN ACCOMPAGNEMENT À
L'ÉLABORATION DE PROJETS PROFESSIONNELS RÉALISTES

LES RAISONS DE FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES

- Mieux vous connaître pour faire des choix de carrière éclairés
- Anticiper les changements dans votre entreprise et sur le marché de l'emploi
- Préparer votre reconversion vers un autre métier ou un autre secteur d'activité
- Envisager une évolution professionnelle, une mobilité interne, externe
- Vous projeter de façon stratégique dans l'avenir
- Vous réapproprier votre parcours professionnel et personnel
- Identifier vos compétences, centres d'intérêt et valeurs
- Confirmer et planifier votre parcours de formation
- Optimiser votre démarche VAE

Les conditions financières pour faire un bilan de compétences

Toute personne peut faire un bilan de compétences : salarié du privé ou du public, chef d'entreprise, demandeur d'emploi.

En tant que salarié, vous pouvez financer votre Bilan de Compétences dans les cadres du DIF (Droit individuel à la Formation), du Congé Bilan de Compétences (sous certaines conditions), du plan de formation de l'entreprise.

En tant que salarié ou particulier, vous pouvez décider de financer votre bilan de compétences par un financement personnel et vous n'avez alors pas à remplir les conditions du congés bilan de compétences.

En tant que demandeurs d'emploi, vous pouvez financer votre bilan par le DIF + l'AIF.

En tant que chef d'entreprise, vous pouvez faire une demande de financement total ou partiel auprès du FAF (Fonds d'Assurance Formation).

Les étapes du bilan

Le bilan de compétences comporte différentes étapes : il débute par un entretien d'information, se déroule sur trois phases et se termine par un entretien de suivi :

Un entretien d'information GRATUIT et sans engagement

Prise de contact et Analyse de votre demande
Présentation de la démarche de bilan

Phase préliminaire

Confirmation et validation de votre engagement
Définition et analyse de vos besoins et de vos objectifs
Co-construction du plan de route de votre bilan
Compréhension de la méthode
Confirmation du calendrier des rendez-vous

Phase d'investigation

Travail d'identification et d'analyse sur vous, l'environnement socio-économique et votre projet

Exploration de soi

Analyse de votre parcours professionnel, personnel et de formation (relecture du passé)
Elaboration d'un repérage ou d'un portefeuille de compétences
Exploration de vos centres d'intérêts personnels, professionnels et/ou exploration de vos valeurs professionnelles
Détermination des conditions de travail souhaitées, de vos priorités et contraintes

Exploration du marché de l'emploi

Détermination de vos cible(s) métier(s)
Information sur les métiers, les secteurs, le marché du travail, les formations via des recherches documentaires et des enquêtes de terrain

Phase de conclusion

Détermination de votre projet professionnel et de sa réalisation
Définition de votre plan d'action
Préparation d'une présentation de votre projet professionnel
Co-construction et remise de la synthèse écrite

Entretien de suivi

6 mois après le bilan

Déontologie

Confidentialité du bilan de compétences

Les consultants sont soumis au secret professionnel. Le contenu des séances est par nature strictement confidentiel.

La synthèse du bilan de compétences

Ce document est la propriété du bénéficiaire du bilan. Il ne peut être transmis à un tiers qu'avec son autorisation.

Méthodologies et outils

- ADVP (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) : Méthode éducative d'orientation, centrée sur la personne, composée de mises en situation et de jeux pédagogiques
- Entretien d'aide (Rogers)
- Portefeuille de compétences
- Méthodologie de recherches documentaires
- Pratique des histoires de vie
- TRE Techniques de Recherche d'Emploi